



HAL
open science

Le plurilinguisme en rédaction de textes durant les études universitaires.

Danielle Omer

► **To cite this version:**

Danielle Omer. Le plurilinguisme en rédaction de textes durant les études universitaires.. Premières assises du plurilinguisme, 2006, Paris, France. pp.301-306. hal-00418278

HAL Id: hal-00418278

<https://hal.science/hal-00418278v1>

Submitted on 17 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PLURILINGUISME EN REDACTION DE TEXTES DURANT LES ETUDES UNIVERSITAIRES.

Danielle OMER*

LA SITUATION ACTUELLE

Pour les étudiants français

Globalement, on peut affirmer que la construction de référentiels de compétences plurilingues, en expression écrite, spécifiques aux besoins de la mobilité des étudiants français est en cours d'élaboration. A l'intérieur des institutions universitaires en France, la politique linguistique de l'UE qui recommande un effort de diversification de l'offre dans les cursus afin de favoriser l'émergence d'un étudiant plurilingue et non de miser sur le tout anglais commence à être prise en compte. C'est ainsi qu'en 2002 on a commencé à penser et à construire un dispositif concret, le CLES¹, (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) pour assurer une certification en langues étrangères spécifique aux besoins des étudiants en mobilité et qui pourrait devenir obligatoire avec la réforme du LMD.

En ce qui concerne l'acquisition de compétences en rédaction de textes, l'étudiant doit au niveau 1 (c'est-à-dire B1 du *Cadre Européen Commun de Référence*) rédiger des textes simples qui correspondent à des besoins concernant son information et son orientation pour pouvoir s'insérer dans une université européenne étrangère. Au niveau 2 (B2 du *C.E.C.R.*) il rédige des textes qui montrent sa capacité à participer à des débats transversaux de la vie étudiante². De fait, pour ces deux niveaux, c'est la production orale qui

* Université du Maine

¹ <http://cles.u-strasbg.fr/>

² <http://webcles.u-strasbg.fr/>

est privilégiée. Les niveaux 3 et 4 (C1 et C2 du *C.E.C.R.*) sont en cours de construction et doivent encore être expérimentés. En conséquence, il faudra encore plusieurs années pour que ce projet puisse être mis en œuvre partout, d'autant plus qu'il requiert des Centres de Ressources en Langues que peu d'universités françaises, actuellement, sont capables de proposer.

Il faut, en outre, faire remarquer que c'est l'anglais (par rapport à l'allemand et à l'espagnol) qui a été massivement choisi par les 1480 étudiants qui ont passé les épreuves expérimentales, en 2004, pour le CLES1 et le CLES2³. Il y a donc un réel danger de voir ce projet se transformer en une machine propre à certifier des compétences en anglais et faire échouer l'objectif annoncé d'une politique de diversification dans l'offre (actuellement un CLES 1 et 2 sont en cours d'élaboration pour l'italien et le FLE) afin de favoriser l'acquisition de compétences plurilingues.

Pour les étudiants étrangers en France

Les universités françaises accueillent actuellement un grand nombre d'étudiants étrangers européens⁴ mais leur insertion dans les composantes qu'ils choisissent reste un sujet de préoccupation car beaucoup de ces étudiants ne peuvent pas faire le programme qu'ils avaient envisagé au départ. En effet, dans certaines UFR, la transmission des connaissances repose surtout (notamment en droit, lettres, sciences économiques, humaines et sociales) sur la capacité à prendre des notes en cours⁵, ce qui requiert le niveau de l'utilisateur expérimenté du *C.E.C.R.* pour l'expression écrite en général et une bonne pratique de ce genre textuel. Bien entendu, les étudiants étrangers européens ont très rarement ces deux capacités à leur arrivée. Parallèlement, le contrôle des connaissances correspondant exige une compétence générale de l'expression écrite équivalente à celle de C2 (Voir *C.E.C.R.*) associée à une bonne maîtrise des genres textuels entraînés dès le lycée (résumés, synthèses, essais, commentaires, dissertations etc.).

Ainsi, une préparation insuffisante dans le pays d'origine pour les candidats partants et un enseignement dans les universités françaises fondé presque exclusivement sur des compétences en expression écrite de très haut niveau et/ou trop spécifiques, acquises en français L1, provoquent souvent des situations d'échec ou de semi-échec. Pour que les étudiants Erasmus aient plus facilement la possibilité d'une réelle insertion dans les programmes universitaires d'étude français, il faut aménager ce système.

³ cf. Springer (2004) : *Bilan de l'expérimentation CLES 2003/2004* : <http://cles.u-strasbg.fr/cles/RapportCLES1104.pdf>

⁴ cf. Rosselle, D. & Lentiez, A (1999) : *Le programme Erasmus. Une rétrospective qualitative. Un regard vers le futur*. Lille : Pôle Universitaire Européen Nord- Pas de Calais.

⁵ cf. Omer (2003) : « La prise de notes à la française pour des noteurs non-natifs » : <http://www.univ-rouen.fr/arobase/v7/omer.pdf>

LES REPRESENTATIONS DES ETUDIANTS ERASMUS A L'UNIVERSITE DU MANS SUR LES COMPETENCES PLURILINGUES EN EXPRESSION ECRITE

Les données de l'échantillon

Début septembre 2005, le groupe des 14 étudiants Erasmus présent dans le cours de mise à niveau linguistique que l'Université du Mans propose chaque année aux nouveaux arrivants a rempli un questionnaire sur le plurilinguisme en expression écrite. Voici la répartition selon leur nationalité :

Répartition selon la nationalité

Nationalité	Nombre
Allemande (D)	7
Anglaise (GB)	3
Lituanienne (LU)	1
Néerlandaise (NL)	1
Norvégienne (N)	1
Tchèque (CZ)	1

et selon les départements dans lesquels ils vont suivre des cours au premier semestre 2005/06 :

Répartition selon leurs études en France

Département	Nombre
Droit	2
Lettres + langues	7
Lettres + sciences éco.	2
Sciences économiques	2
Sciences et techniques	1

Les résultats : la place de l'expression écrite

Dans le questionnaire, on a en premier lieu cherché à savoir comment les étudiants Erasmus de ce groupe estimaient, pour leur part, et de manière générale, les compétences en expression écrite en langues étrangères (ECRIRE) par rapport aux trois autres (PARLER, ECOUTER, LIRE). Ainsi il leur a été demandé d'attribuer à chacune un numéro de 1 à 4 (priorité décroissante).

Tout d'abord, et à titre de comparaison avec l'autre compétence du domaine de la production, le groupe, à une exception près, a attribué le plus haut degré de priorité (1) à PARLER :

Numéro de priorité attribué à PARLER

PARLER				
Priorité	(1)	(2)	(3)	(4)
Résultats	13	1	-	-

Par contre, les résultats pour ECRIRE sont moins unanimes :

Numéro de priorité attribué à ECRIRE

ECRIRE				
Priorité	(1)	(2)	(3)	(4)
Résultats	-	4	3	7

On observe que la moitié du groupe [7] a attribué le numéro le moins prioritaire à ECRIRE. De plus, si on répartit (1) et (2) dans la catégorie des priorités élevées et (3) et (4) dans la catégorie des priorités moins élevées, on constate que plus des deux tiers du groupe [10] ont classé ECRIRE dans cette dernière catégorie et que personne n'a attribué la priorité absolue (1) à cette compétence. Il va de soi que les étudiants de ce groupe considèrent très majoritairement et spontanément qu'il est pour eux beaucoup plus important de parler que d'écrire. Cette conviction n'est pas étonnante, elle correspond tout à fait aux certitudes modernes courantes dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères. Néanmoins, on peut souligner combien les représentations de ces étudiants, qui se préparent à commencer un semestre d'étude dans une université française, où la compétence en expression écrite occupe une place aussi prépondérante, ne sont pas en adéquation avec les exigences auxquelles ils devront satisfaire. Ils ne semblent pas avoir reçu un entraînement spécifique dans leur pays d'origine qui les aurait mentalement et concrètement préparés à accorder plus d'importance à l'expression écrite, afin d'être plus en mesure de réussir leur parcours d'étude en France.

Cette impression se confirme lorsqu'on analyse les réponses à la question ci-dessous :

Qu'attendez-vous de votre séjour à l'Université du Mans pour ce qui concerne votre capacité à écrire en français ? Quel(s) objectif(s) souhaitez-vous vous fixer dans ce domaine ?

- 11 étudiants répondent *écrire sans erreurs [et/ou] sans fautes*. 5 d'entre eux ajoutent qu'ils veulent acquérir plus de vocabulaire et une meilleure connaissance de la grammaire. 3 de ce dernier sous-groupe expriment en plus des objectifs plus fonctionnels (prendre des notes en cours et écrire les devoirs ; rédiger des textes professionnels, des lettres commerciales)
- 1 étudiant ne mentionne que l'acquisition de la grammaire.

On constate que l'expression écrite pour la très grande majorité du groupe (12 sur 14) n'est qu'un moyen d'acquisition de la compétence linguistique, laquelle est traditionnellement considérée comme la seule compétence à

acquérir (très peu de réponses sur les compétences discursives et/ou fonctionnelles par exemple). Dans ces conditions, il est peu probable que l'acquisition de compétences écrites en langues étrangères, dans le contexte français particulièrement, s'opère fructueusement car les attentes des étudiants sont au départ trop éloignées des pratiques auxquelles ils vont être confrontés.

Le rôle des compétences écrites plurilingues

Une question leur a été posée concernant la compétence plurilingue de l'écrit :

Selon vous, est-il important de savoir écrire dans plusieurs langues ?

Pourquoi ?

deux étudiants ont répondu clairement par la négative. Pour (CZ) parler dans plusieurs langues est plus important qu'écrire et pour (N) l'anglais suffit. Les douze autres ont répondu par l'affirmative sans pour autant donner l'impression d'avoir répondu à propos de la compétence plus particulière de l'expression écrite. 8 étudiants ont justifié la nécessité de connaissances plurilingues à l'écrit pour exercer une profession directement liée au processus de la mondialisation.

Les moyens pour acquérir des compétences plurilingues à l'écrit

Enfin à la question :

Comment pensez-vous parvenir à réaliser vos objectifs dans le domaine de la rédaction plurilingue de textes ? Que devez-vous faire ?

8 ont répondu qu'il fallait lire ; 3 ont ajouté « écouter la radio » ; plusieurs « faire de la grammaire » ; seuls 5 ont noté qu'il fallait écrire. Encore une fois, les réponses sont stéréotypées : le séjour à l'université n'est pas mentionné ; pour écrire, il faut travailler une autre compétence – la lecture de préférence.

CONCLUSION : PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

D'après cette analyse, il semble bien que la possibilité d'acquérir des capacités plurilingues en expression écrite à l'université est encore loin d'avoir été mise en œuvre en France (et en Europe en général si l'on se fonde sur les représentations des étudiants étrangers) même si le processus semble en cours. S'il ne s'agit que d'attendre encore quelques années on peut croire être sur le bon chemin et se montrer optimiste. Des structures adéquates vont pouvoir accueillir les étudiants et les former correctement afin qu'ils puissent aller étudier dans d'autres pays d'Europe. A leur tour, les représentations de ces étudiants vont évoluer sous l'influence de leurs pratiques etc.

Pourtant nous voudrions ici attirer l'attention sur le fait qu'il faudra également aménager le mode de transmission et du contrôle des connaissances à la française car les exigences françaises dans le domaine de l'expression écrite sont hors de la portée de la plupart des étudiants étrangers⁶. Par exemple, il serait recommandable d'accorder une part plus grande à l'oral dans le contrôle des connaissances et d'aménager l'évaluation des productions écrites par les étudiants étrangers en séjour d'étude. De même, l'étudiant étranger doit être mieux préparé à l'exercice essentiel dans de nombreuses UFR de la prise de notes en cours. Sans ces évolutions, l'étudiant Erasmus restera un touriste dans l'Université française.

⁶ Omer. (à paraître) : « Les étudiants étrangers exclus du projet interculturel : le cas de la production écrite des étudiants chinois. » dans Auger, Belu, Louis (ed) : *Les pratiques interculturelles en salle de classe*, Editions Modulaires Européennes.